

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 02 juillet 2020 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

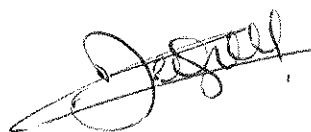
Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **PARIS (75)** à :

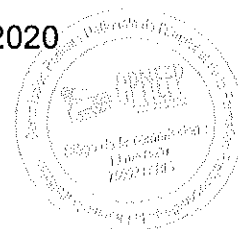
ALMANSA-FERNANDEZ Laëtitia  
AMARA Assia [avec les félicitations du jury]  
BANGUE Nathalie  
BENJAMIN Dinar  
BERNEAU Anne-Sophie  
BOUSSOF Mariem  
CARDOSO Mélanie  
DOMINGUES Céline  
GIARDINA Laurine [avec les félicitations du jury]  
GUYOT Camille  
IMBOULA-GOULOU épouse BINTSÉNÉ Dave  
INAN Dilnaz [avec les félicitations du jury]  
JORDI Charlotte  
JURKOWIAK Océane  
KERROUCHE Lydia  
KESKES épouse GHANDRI Sihem  
KHARMACH Omaïma  
KILIC Hatice  
KREZIC Alexandra

LAFFONTAN épouse REGNAULT de SAVIGNY  
de MONCORPS Maeva  
LAVENANT Margaux  
LECLERCQ Emmanuelle  
LE DÛ épouse YUS LARRAZ Angélique  
LOCHET Rhizlane  
MOHAMED Cécile  
NEFZI Mariam  
PREMABALAN Rathinija  
SABLON Justine  
SACKO Mariame  
SALÇUK Sandrine  
SILVA GOMES Gisela [avec les félicitations du jury]  
SIV Evelyne [avec les félicitations du jury]  
TAIEB-BENABBAS Khadidja  
TAYAN Myldred  
TUILLAS Tourkia

Fait à Paris, le 02 juillet 2020  
la présidente du jury,



Christelle DEGRELLE



*Décision à titre purement informatif.*

*Seul le diplôme signé par la présidente du jury fait foi et atteste de la possession du CQP.*

*Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles*

**tout courrier pour la CPNEFP doit être adressé à son secrétaire :**

Michel Le Diréach – 12 av. Favrel et Lincy 56000 VANNES

[info@cpnefp-pharmacie.org](mailto:info@cpnefp-pharmacie.org)